

Concours de la Chandeleur : plus de 90 vaches inscrites !

Vendredi dès 11 heures, la place de Montebourg vivra son traditionnel concours de la race Normande.

« Avec le changement de règlement (NDLR : sections par rang de lactation et non plus par âge), nous avons d'avantages d'inscriptions : plus de 90 vaches provenant de quinze élevages différents » sont en effet sur les rangs, explique Olivier Pibouin, l'animateur de la race à la chambre d'agriculture de la Manche.

Même si au final, toutes ne seront pas là, cela promet un beau concours avec quelques unes des plus belles représentantes nationales qui se retrouveront aux prises moins d'un mois après à Paris.

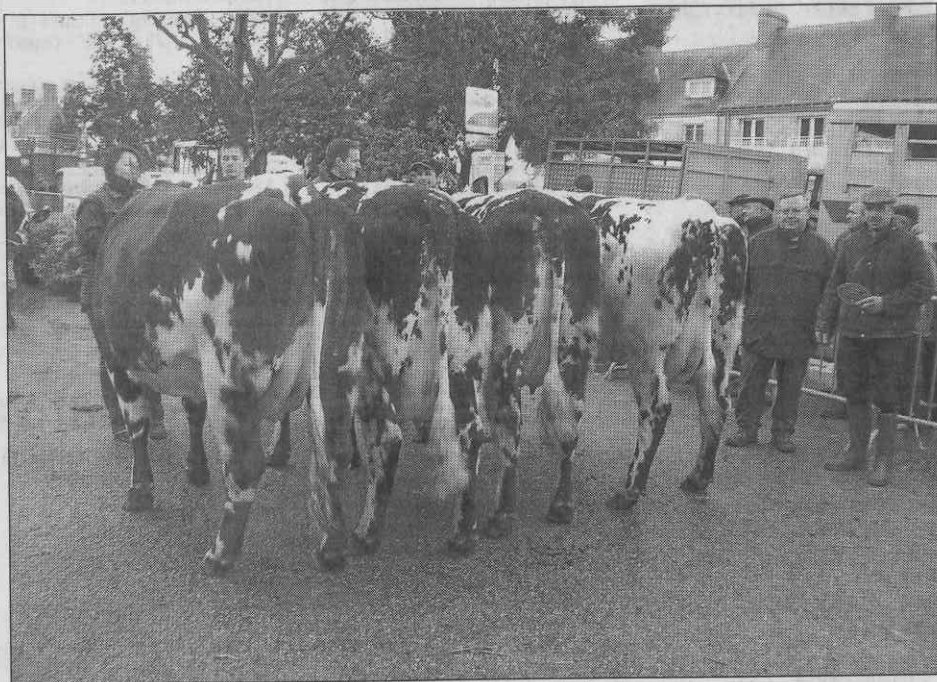
« Le début des opérations du jury est fixé à 11 heures précises jusqu'à 12 h 30 avant une reprise à 14 heures pour finir avec les lots vers 17 heures », explique Olivier Pibouin qui ajoute : « Comme chaque année, douze vaches seront en exposition » durant les trois jours de fêtes.

Pour cette nouvelle édition, le concours sera jugé par Pas-

cal Lemoine de Saint-Pierre-de-C.

■ Souvenez-vous en 2010

Rappelons que la cuvée 2010 avait réuni, dans le froid, soixante animaux provenant de treize élevages. Nicolas Massieu d'Omonville-la-Petite avait remporté le prix d'honneur jeunes avec Cabriole (Plancton) et le prix d'honneur des vaches en lactation avec Tulipe, une Léogran, sacrée ensuite grande championne. Habitué des succès, Luc Destrés avait raflé la mise dans les prix collectifs, enlevant les prix d'avenir, prix de bande et prix d'élevage alors que Riléra au Gaec Duquesne avait enlevé les titres de meilleure mamelle adulte, meilleur laitière et fromagère et aussi le challenge de Manche Conseil élevage. Quelques semaines plus tard, elle était sacrée grande championne du concours général agricole de Paris pour la deuxième fois après son titre de 2008.



Vendredi, la place Albert Pélerin accueillera de magnifiques vaches Normandes pour une nouvelle édition de la Chandeleur.

De le cadre de son programme hivernal, l'association Normande 50 propose une journée d'étude en Ile-et-Vilaine pour découvrir deux exploitations : le Gaec Daufin à Combourg (150 ha de Sau, 130 vaches pour 800 000 litres de lait, salle de traite de 40 places

en simple équipement) et l'EARL Rochelle à Javené (56 ha de Sau pour 492 000 litres produits par 70 vaches à 8 400 kg à 7%, pointage du troupeau à 83 points, stabulation neuve de 90 places paillées). Le tarif de 40 € comprend le transport en autocar grand

tourisme (départ à Valognes à 6 heures puis arrêt à Montebourg, Saint-Lô et sur l'A84), le petit-déjeuner, le déjeuner, surbottes et document de présentation.

Inscriptions avant le 1^{er} février au 02.33.06.47.53.

Concours de la Chandeleur : plus de 90 vaches inscrites !

Vendredi dès 11 heures, la place de Montebourg vivra son traditionnel concours de la race Normande.

« Avec le changement de règlement (NDLR : sections par rang de lactation et non plus par âge), nous avons d'avantages d'inscriptions : plus de 90 vaches provenant de quinze élevages différents » sont en effet sur les rangs, explique Olivier Pibouin, l'animateur de la race à la chambre d'agriculture de la Manche.

Même si au final, toutes ne seront pas là, cela promet un beau concours avec quelques unes des plus belles représentantes nationales qui se retrouveront aux prises moins d'un mois après à Paris.

« Le début des opérations du jury est fixé à 11 heures précises jusqu'à 12 h 30 avant une reprise à 14 heures pour finir avec les lots vers 17 heures », explique Olivier Pibouin qui ajoute : « Comme chaque année, douze vaches seront en exposition » durant les trois jours de fêtes.

Pour cette nouvelle édition, le concours sera jugé par Pas-

cal Lemoine de Saint-Pierre-de-C.

■ Souvenez-vous en 2010

Rappelons que la cuvée 2010 avait réuni, dans le froid, soixante animaux provenant de treize élevages. Nicolas Massieu d'Omonville-la-Petite avait remporté le prix d'honneur jeunes avec Cabriole (Plancton) et le prix d'honneur des vaches en lactation avec Tulipe, une Léogran, sacrée ensuite grande championne. Habitué des succès, Luc Destrès avait raflé la mise dans les prix collectifs, enlevant les prix d'avenir, prix de bande et prix d'élevage alors que Riléra au Gaec Duquesne avait enlevé les titres de meilleure mamelle adulte, meilleur laitière et fromagère et aussi le challenge de Manche Conseil élevage. Quelques semaines plus tard, elle était sacrée grande championne du concours général agricole de Paris pour la deuxième fois après son titre de 2008.



Vendredi, la place Albert Pélerin accueillera de magnifiques vaches Normandes pour une nouvelle édition de la Chandeleur.

» Détenteurs d'équidés Dernière limite aujourd'hui pour se déclarer !

La réglementation prévoit depuis le 25 juillet 2010 que tout détenteur d'équidé(s) doit s'enregistrer auprès de l'Institut Français du Cheval et de l'Équitation. Les détenteurs ayant six mois pour se mettre en règle, ils ont donc jusqu'à aujourd'hui, 25 janvier, pour se mettre en règle.

Cette nouvelle mesure vise à répertorier tous les lieux susceptibles d'accueillir des équidés, de façon temporaire ou permanente, pour mettre en place les actions sanitaires nécessaires en cas d'épidémie. L'obligation concerne tous les détenteurs d'équidé qu'ils soient professionnels ou non et quelle que soit l'utilisation. Si vous avez seulement un poney, un cheval ou un âne, chez vous, pour l'agrément, sans qu'il ne se déplace ou ne participe à une activité quelconque, vous devez tout de même vous déclarer comme détenteur.

Et quand un lieu n'accueille des équidés qu'une partie de l'année, il doit tout de même se déclarer comme détenteur. En revanche, n'ont pas à s'enregistrer : un propriétaire dont les chevaux sont en pension dans un centre équestre ou un propriétaire d'un lieu loué à quelqu'un qui accueille des équidés sur place (c'est le locataire qui doit se déclarer comme détenteur).

Par la suite, tout nouveau détenteur devra s'enregistrer avant l'arrivée du premier cheval sur le lieu. Il recevra un accusé réception (comportant le numéro de détenteur attribué

par le Sire) qui lui servira de justificatif en cas de contrôle.

■ Simple et rapide

Cet enregistrement est simple car seulement quelques brèves informations sont demandées et il ne sera

pas nécessaire de réitérer la procédure tous les ans.

Il existe deux possibilités d'enregistrement : par papier en se procurant le document au Sire, route Troche 19231 Arnac Pompadour ou par internet sur le site www.haras-nationaux.fr.

Pour l'avoir expérimentée, la déclaration sur internet ne prend que deux minutes.

Renseignements : info@haras-nationaux.ifce.fr ou au 0811.90.21.31 (de 9 à 17 heures, prix d'un appel local).

Report de date

L'assemblée générale de la société d'agriculture de l'arrondissement de Cherbourg-Octeville, initialement prévue le vendredi 25 janvier est reportée au vendredi 11 février à 20 h 30 à la salle des fêtes de Teurthéville-Hague.

Aujourd'hui 25 janvier : Assemblée générale de l'association d'éleveurs de charolais de la Manche à Saint-Georges-de-Rouelley à 10 heures ; assemblée générale de la FDCuma à l'espace culturel de Lessay à 10 h 15 ; colloque « développement durable » de l'Anéa avec pour thème « valorisation des déchets organiques » ; formation « conversions à l'agriculture biologique » en bovins lait (lieux et horaires à définir).

Mercredi 26 : « Rendez-vous conseils au bout de votre stabu ! » organisé par Manche Conseil Elevage et Cotentin Réseau Rural à l'EARL des vieilles rues (Olivier Ambroise) à Réthoville à 14 heures ; assemblée générale d'Horti-Pépi à la chambre régionale d'agriculture de 14 h 30 à 16 h 30 ; ventes mixtes de trotteurs à Vincennes à 13 h 30 ; remise des prix du concours « Bien manger en Normandie » au

Abattoir de Cherbourg à 16 h 30.

Jeudi 27 : réunion d'information sur l'irrigation à Douvres-la-Délivrande à 10 heures ; « Jeudi pour vous simplifier la vie », initiation gratuite aux outils pour l'agriculture à l'Echangeur Basse-Normandie à Saint-Lô de 13 h 45 à 17 h 30 ; ventes de trotteurs d'élevage à Vincennes à 18 heures.

Vendredi 28 : concours de la race Normande à la Chandeleur à Montebourg à partir de 10 h ; Tournée des as poneys au centre de promotion de

étalons à Vincennes à partir de 8 heures puis ventes de prestige à 19 heures ; assemblée générale de l'association « Faisons la Manche sans OGM » à la salle polyvalente de la Lucernie-d'Outremer à 20 heures.

Samedi 29 : Chandeleur à Montebourg ; Tournée des as poneys au centre de promotion de l'élevage de Saint-Lô.

Dimanche 30 : Chandeleur à Montebourg ; Tournée des as poneys au centre de promotion de l'élevage de Saint-Lô ; 90^e prix d'Amérique, championnat du monde au trot attelé, à Vincennes.

SARL

LA CHEVILLE DU COTENTIN

Abattoir de Cherbourg

02.33.01.60.45

ACHETE

Bovins - Veaux
Agneaux - Béliers
Brebis

Les marchés

BRICQUEBEC, marché du Lundi 24 janvier 2011.

Avec un temps frais et nuageux ce marché a connu une assez bonne fréquentation. Dans le secteur animalier 10 ovins et 12 porcelets étaient présentés. Cours facilement maintenus.

Ovins :

Agneaux de viande au kilo : Les bons légers (-20 Kg) de 5,30 à 5,50 € ; les + lourds de 4,50 à 5,00 €.

Brebis de réforme : Vieilles et maigres, de 25 à 30 € ; moyennes, de 35 à 40 € ; bonnes, de 45 à 50 € ; supérieures, jusqu'à 60 €.

Béliers de réforme : Vieux moyens, de 55 à 60 € ; bons, de 65 à 70 € ; jeunes d'un an : moyens de 80 à 90 €, bons de 95 à 100 € ; supérieurs biens viandés jusqu'à 110 €.

Porcelets : 82 à 85 € selon grosseur.

Marché de CARENTAN, Lundi 24 janvier 2011.

Effectif : 146 contre 145.
Vaches : 61. Bœufs : 13. Génisses : 15. Taureaux et taurillons : 3. Broutards : 53. Cheval : 1.

Commentaire : L'activité commerciale très calme. Vente lente avec des tarifs à la baisse de 0,03 à 0,04 cts dans le domaine de la viande. Demande plus soutenue en taureaux qui progresse de 0,02 cts.

Embouches : Transactions régulières dans le bon cheptel plus difficile en sujets médiocres. En broutards, la demande est légèrement à la baisse. Mauvaise vente dans les animaux trop médiocres.

Au kilo de viande net : Taureaux de 2,07 à 2,39 € ; taurillons de 2,84 à 3,36 € ; bœufs croisés de 2,88 à 2,96 € ; extra de 3,04 à 3,15 € ; bœufs normands de qualité de 2,69 à 2,72 € ; ordinaires de 2,46 à 2,68 € ; génisses croisées extra de 3,17 à 3,40 € ; bonnes de 2,83 à 2,92 € ; génisses normandes extra 2,67 à 2,72 € ; légères ou grasses de 2,40 à 2,44 €. Vaches supérieures de croisement de 2,96 à 3,20 € ; normandes supérieures de 2,66 à 2,68 € ; normandes + 350 kg de 2,60 à 2,63 € ; bonnes premières de 2,54 à 2,55 € ; Fournitures 1,15 à 1,25 € ; veaux ordinaires 2,45 à 2,51 €.

Embouche : Jeunes vaches + 350 kg de 1,80 à 1,85 € ; convenables de 1,70 à 1,75 € ; légères ou âgées à 1,60 €.

Taurillons 8-10 mois : de 360 à 550 € ; 10-14 mois : de 580 à 630 € ; 16-18 mois : de 650 à 740 €.

Cotation Europa :

Bœufs : R : race à viande 3,15, 2,96, 2,98 (=). Normands : 2,72 (-0,03). O : 2,70, 2,68, 2,41 (-0,03).

Génisses : R : race à viande 3,40, 3,17, 2,90 (=). Normandes : 2,72 (-0,03). O : 2,67, 2,51,

2,41 (-0,03).

Vaches : R : race à viande : 3,20, 2,96 (=) 2,82 (-0,02) ; O : normande : 2,68, 2,66, 2,58 (-0,03). Frisonnes : 2,38, 2,36, 2,35 (-0,04) P : 2,31 (-0,04) 2,06 (-0,03) 1,78 (=) ; P-1 : 1,15 (=). P-2 : 1,25 (=).

Taureaux : R : 2,39, 2,23, 2,07 (+0,02).

Taurillons : Charolais : 3,36, 3,18, 3,06 (=). Normands : 2,96, 2,86, 2,84 (-0,02).

COURS DU MARCHÉ AU CADRAN DE MOYON

le 24 janvier 2011

Animaux présentés : 2 taureaux, 4 génisses de viandes, 14 vaches.

Au kg de viande : Taureaux croisés légers à 2,13 €.

Vaches normandes convenables à lourdes de 2,60 à 2,62 €.

Vaches croisées convenables à lourdes de 2,30 à 2,33 €.

A la traverse :

Taureau croisé de 810 kg à 1 215 €. Génisses croisées convenables de 860 à 1 030 €.

Vaches normandes légères de 550 à 680 €.

Vaches noires légères de 535 à 630 €.

Ambiance commerciale un peu plus calme, cours en baisse d'environ 10 cts d'euro en réformes laitières. Prix stable en bovins mâles.

Marché du PORC BRETON Cotation du lundi 24 janvier 2011.

Baisse de 0,002 €

Porcs : Base 56 TMP : 1,154 €. Base 56 TMP + charte qualité T : 1,174 €.

Présentés : 15 973.

Fourchette de 1,146 à 1,159 €.

1,154 € (- 0,2 ct)

Les 15 973 porcs présentés ont été vendus ce lundi sur une base de reconduction des cours. L'activité de la semaine passée à 389 000 porcs représentait le flux de production (baisse des poids de 100 g). L'ambiance continue à être pesante par la pression exercée par les viandes allemandes sur de nombreux marchés. Toutefois, le cours allemand annoncé stable vendredi a été corrigé à la hausse de 8 cts ce lundi à l'issue d'une séance de cotation exceptionnelle.

Les cours espagnol, belge, hollandais ont vu globalement hausser, certains partant de très bas. La situation pourrait se normaliser rapidement dans le nord de l'UE, c'est le souhait général car les écarts de prix Allemagne reste de l'UE sont intolérables dans le temps. Les éleveurs attendent des mesures du conseil des ministres de l'Agriculture qui se tient ce lundi à Bruxelles.